



**ORGANISATION
INTERNATIONALE
DU CAFÉ**

ED 2382/21

16 août 2021
Original : anglais

F

**Communication du
Gouvernement brésilien**

Le Directeur exécutif présente ses compliments aux Membres et joint, à titre d'information, une communication du Gouvernement brésilien qui a demandé qu'elle soit distribuée aux Membres de l'Organisation et aux sherpas du Groupe de travail public-privé sur le café.



PERMANENT REPRESENTATION OF BRAZIL
TO INTERNATIONAL ORGANIZATIONS IN LONDON

Rebraslon-046/2021

La Représentation permanente du Brésil auprès des organisations internationales à Londres présente ses compliments à l'Organisation internationale du Café (OIC) et a l'honneur de se référer aux discussions qui se déroulent au sein du Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord, notamment celles concernant l'intégration du secteur privé au sein de l'Organisation.

Le Brésil prend acte des progrès déjà accomplis dans les négociations. Nous considérons que les négociations en cours sur un nouvel accord sont une occasion extraordinaire de moderniser l'Organisation, qui souffre aujourd'hui de l'absence d'un objectif clair. Notre défi est d'insuffler plus de réalisme dans les travaux de l'OIC en intégrant le secteur privé, qui est responsable de l'ensemble de la chaîne du café, de la production à la vente, en passant par la transformation, la consommation et la commercialisation.

Le Brésil propose d'autoriser non seulement les associations représentant des entreprises privées à rejoindre l'Organisation, mais aussi les représentants de la société civile, tels que les ONG, les membres du monde universitaire, les institutions financières et les institutions de l'ONU. Nous excluons donc les entreprises privées individuelles, afin de les empêcher d'imposer leur programme particulier à l'OIC. La représentation étant assurée par des associations, le programme particulier de chaque partie prenante est dilué dans le programme d'une association, et encore plus dans le programme du secteur privé dans son ensemble.

La présence du secteur privé au sein de l'Organisation permettra un dialogue fructueux et permanent avec les gouvernements, ce qui pourra renforcer la portée de l'Organisation. Cette présence contribuerait à la formation d'un consensus sur la manière d'aborder les problèmes qui touchent l'ensemble de la chaîne, mais aussi ceux qui concernent des Membres individuels. L'OIC resterait une organisation intergouvernementale, tout en ayant un programme qui ne concernerait pas seulement le secteur public mais le secteur du café dans son ensemble. Pour adhérer à l'accord, les associations et institutions de la société civile devraient être parrainées par un pays Membre et approuvées par le Conseil.

Le Brésil considère que c'est la seule façon d'avancer dans un cadre démocratique et de libre marché. Le Brésil est convaincu que nous devons travailler dans les limites du libre marché. Il n'est pas souhaitable de revenir à un système de quotas obsolète qui permettrait aux gouvernements d'intervenir sur le marché. Le libre marché peut toutefois créer des distorsions, comme nous le savons tous. Il est du devoir des pays Membres d'identifier ces déséquilibres et de travailler sans relâche avec les autres Membres ainsi qu'avec le secteur privé et les représentants de la société civile afin d'y remédier.

En ce qui concerne le Groupe de travail public-privé sur le café, le Brésil souhaite, une fois de plus, exprimer sa satisfaction quant aux résultats obtenus à ce jour. Nous saisissons cette occasion pour remercier toutes les personnes concernées, pour leur travail acharné et leur engagement à construire un monde meilleur et plus équitable. Nous tenons également à réitérer notre reconnaissance pour le soutien des agences de développement de l'Allemagne et de la Suisse.

Nous pensons que les domaines de travail existants traitent de questions qui concernent tous les Membres, ainsi que l'ensemble du secteur, comme celles qui constituent la thématique ESG. Ces questions doivent être traitées de manière systématique, et pas seulement dans le cadre de l'exercice actuel du Groupe de travail. Elles doivent être inscrites en permanence à l'ordre du jour de l'OIC et, espérons-le, à l'ordre du jour national de chacun de ses Membres. Selon nous, chaque partie prenante, qu'il s'agisse d'un producteur ou d'un torréfacteur, devra tôt ou tard adhérer à bon nombre de ces principes, si elle veut répondre aux attentes des consommateurs du monde entier.

Néanmoins, le Brésil comprend que certains des problèmes qui affectent les pays producteurs, tels que la garantie d'un prix équitable pour le café vert et d'un accès équitable au marché mondial, n'ont jusqu'à présent pas été correctement traités par le Groupe de travail.

Nous reconnaissons que le travail du GTPPC n'en est qu'à ses débuts. Jusqu'à présent, il a démontré sa fonctionnalité, en réunissant les pays Membres, le secteur privé, les organisations du troisième secteur et les institutions de l'ONU dans des discussions constructives. Nous sommes d'avis que le Groupe de travail doit être consacré par le nouvel accord comme le bras opérationnel de l'Organisation qui permettrait de poursuivre ce travail. Ce n'est qu'à travers lui que l'Organisation sera en mesure d'aborder bon nombre des problèmes qui se posent à l'ensemble de la chaîne du café.

Le Brésil est convaincu que les négociations concernant le renouvellement de l'accord sont en passe d'aboutir à un résultat positif et mutuellement bénéfique et qu'elles devraient bientôt déboucher sur un consensus sur tous les sujets de discussion restants. Nous espérons que les discussions actuelles pourront être finalisées dans les prochains mois, avant la fin de l'année en cours.

Le Brésil demande que cette note soit distribuée aux pays Membres ainsi qu'aux sherpas du Groupe de travail.

La Représentation permanente du Brésil auprès des organisations internationales à Londres saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Organisation internationale du Café les assurances de sa plus haute considération.

Londres, le 16 août 2021